

Rapport annuel!

2009-2010



Commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais



Mot de la présidente et du directeur général

À la CSHBO, plusieurs événements ont marqué l'année scolaire 2009-2010.

L'entrée en vigueur progressive de la loi 88, modifiant la *Loi sur l'instruction publique* et la *Loi sur les élections scolaires*, s'est poursuivie en 2009-2010. Adoptée en février 2009, cette loi a entraîné des changements notables dans le fonctionnement de la commission scolaire et le présent rapport annuel en fait foi. Une protectrice de l'élève a ainsi été nommée, de même qu'une personne chargée de l'application du code d'éthique et de déontologie des commissaires. Toute l'année, il a été question de l'importance de la reddition de compte, de la gestion axée sur les résultats (GAR) et de la convention de partenariat entre le ministère et la commission scolaire. D'ailleurs, l'élaboration de cette convention a dominé les travaux de l'ensemble de l'année, jusqu'à son adoption par le conseil des commissaires le 30 juin 2010.

Bien entendu, la pandémie appréhendée a aussi accaparé l'attention au cours des premiers mois de l'année. Des lettres ont été écrites aux parents, des communiqués ont été émis au public, des relevés réguliers ont été faits du nombre de cas par école et par centre. Pourtant, en bout de ligne, il est permis de dire que le dossier, ici comme ailleurs au Québec, a fait plus de bruit que de mal et que la grippe A(H1N1) s'est révélée bien moins redoutable que prévu. Néanmoins, on ne peut faire aucun compromis lorsque la santé publique est impliquée et la commission scolaire est fière du rôle qu'elle a joué dans ce dossier.

Autre dossier majeur : l'implantation de la téléphonie IP. Le remplacement du système téléphonique a entraîné beaucoup de changements dans les façons de communiquer à l'interne et à l'externe, tout en promettant des économies importantes au niveau des frais interurbains. De même, le dossier de l'économie d'énergie a été mis en branle au cours de l'année et devrait lui aussi avoir des retombées favorables, tant au plan financier qu'environnemental. Les investissements envisagés, de l'ordre de 7,5 millions \$, seront financés en partie par des subventions, en partie par la diminution récurrente des coûts de chauffage et d'éclairage.

Enfin, il faut souligner que l'année scolaire a aussi été parsemée d'une multitude de projets intéressants et innovateurs, que ce soit dans les services administratifs, les écoles ou les centres.

Nous sommes heureux de vous inviter à prendre connaissance de ce rapport annuel qui donne un bref aperçu de tout ce qui s'est passé en 2009-2010. Bonne lecture!



Mme Diane Nault
Présidente



M. Harold Sylvain
Directeur général

Présentation générale de la CSHBO

Avec une superficie de 27 000 kilomètres carrés, légèrement inférieure à celle de la Belgique, la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais dessert un territoire énorme, englobant la MRC Vallée de la Gatineau et la MRC Pontiac et regroupant 35 municipalités et deux communautés autochtones. Son personnel régulier, en 2009-2010, incluait 249 enseignants et enseignantes, 17 professionnels et professionnelles, 101 employés et employées de soutien et 35 cadres et directions d'écoles et de centres.

Clientèle

88	élèves inscrits à la maternelle 4 ans
212	élèves inscrits au préscolaire (maternelle 5 ans)
1 434	élèves inscrits au primaire
1 241	élèves inscrits au secondaire
130,10	ETP en formation professionnelle
269,20	ETP en formation générale adulte

(ETP : équivalent temps plein)



Établissement centre de formation professionnelle Pontiac

Centre de formation professionnelle Pontiac (Fort-Coulonge)

Établissement centre de formation professionnelle Vallée de la Gatineau

Centre de formation professionnelle Vallée de la Gatineau (Maniwaki)

Établissement Cœur-de-la-Gatineau

École primaire Notre-Dame-de-Grâce (Bouchette)
École primaire Reine-Perreault (Blue-Sea)
École primaire St-Nom-de-Marie (Lac-Ste-Marie)
École primaire Ste-Thérèse (Cayamant)
École primaire et secondaire Sacré-Cœur (Gracefield)

Établissement Primaire Pontiac

École préscolaire St-Pierre (Fort-Coulonge)
École primaire Jean-Paul II (*L'Envolée*) (Campbell's Bay)
École primaire Notre-Dame-du-Sacré-Cœur (Chapeau)
École primaire Poupore (Fort-Coulonge)
École primaire Ste-Anne (Île-du-Grand-Calumet)
École primaire Ste-Marie (Otter-Lake)

Établissement Le Rucher de la Vallée de la Gatineau

École primaire Christ-Roi (Maniwaki)
École primaire Académie Sacré-Cœur (Maniwaki)
École primaire Dominique-Savio (Montcerf-Lytton)
École primaire Laval (Ste-Thérèse)
École primaire Pie-XII (Maniwaki)
École primaire Sacré-Cœur (Grand-Remous)
École primaire St-Boniface (Bois-Franc)
École primaire Ste-Croix (Messines)

Établissement Cité étudiante de la Haute-Gatineau

École secondaire Cité étudiante de la Haute-Gatineau (Maniwaki)

Établissement Sieur-de-Coulonge

École secondaire Sieur-de-Coulonge (Fort-Coulonge)

Établissement des Adultes CSHBO

Centre Pontiac (Fort-Coulonge)
Centre Notre-Dame-du-Désert (Maniwaki)
Centre St-Joseph (Gracefield)
Centre St-Eugène (Déléage)

Résultats

Ressources éducatives

Orientation 1

La réussite et la persévérance de chaque élève, jeune et adulte, et la diversification des voies de formation

Plusieurs actions se sont déroulées en lien avec les objectifs de l'orientation 1. Pensons notamment aux nombreux *Groupes de pratiques réflexives* qui se sont déroulés tout au long de l'année et qui auront permis à nos enseignants de développer leur expertise, d'être soutenu et accompagné dans leurs pratiques pédagogiques visant la réussite des élèves.

D'autre part, notre collaboration au comité *Agir ensemble et réussir* aura permis d'instaurer une culture de persévérance, tant chez les élèves que dans la communauté. Nos établissements continuent à offrir de nombreux parcours de formation afin de répondre aux différents besoins de notre clientèle scolaire. Nous avons instauré des épreuves communes à chaque fin de cycle afin de permettre de suivre nos résultats et ainsi mieux intervenir afin d'augmenter la réussite.

Concernant la diplomation, au secteur des jeunes, notre situation est passée de **57 %** en 2007, puis à **61 %** en 2008 et à **60,3 %** en 2009. (1)

Au niveau de la formation professionnelle, nous avons permis à 56 élèves d'obtenir un DEP. Pour les élèves en difficulté, les différentes voies de formation offertes dans nos écoles auront permis à 13 élèves d'obtenir une qualification reconnue (pour le programme des métiers semi-spécialisés et la Formation préparatoire au travail).

Le taux de réussite par degrés pour les mathématiques			
Niveaux/matières	Mathématiques		
	2007-2008	2008-2009	2009-2010
Primaire	82,9 %	82,9 %	84,7 %
Secondaire 2	74,3 %	74,3 %	75,6 %
Secondaire 3	73,9 %	69,7 %	84,8 %
Secondaire 4	79,1 %	77,6 %	75,4 %
Secondaire 5	83,6 %	81,2 %	84,4 %

Le taux de réussite par degrés pour le français						
Niveaux / matières	Lecture			Écriture		
	2007-2008	2008-2009	2009-2010	2007-2008	2008-2009	2009-2010
Primaire	80,7 %	80,0 %	86,2 %	80,1 %	82,1 %	83,1 %
Secondaire 2	81,2 %	79,3 %	78,4 %	79,5 %	83,9 %	82,6 %
Secondaire 3	68,2 %	75,1 %	77,2 %	78,2 %	79,1 %	85,8 %
Secondaire 4	81,7 %	81,2 %	89,1 %	77,5 %	79,5 %	84,5 %
Secondaire 5	74,4 %	71,6 %	81,9 %	78,9 %	83,7 %	75,2 %

(1) Extrait du document ministériel «La diplomation au secondaire», 2010

Résultats

Ressources technologiques, organisation et transport scolaire

Le service des ressources technologiques, de l'organisation et du transport scolaire poursuit son effort dans la mission éducative des écoles, des centres et des services administratifs. L'équipe technique, au cours de l'année, a répondu à 2 364 requêtes de service, soit une augmentation de 35 % comparativement aux 1 754 requêtes de 2008-2009.

La commission scolaire, dans l'organisation du service de transport scolaire, a organisé des circuits d'autobus sur plus de 8 000 kilomètres de distance, ce qui a permis de desservir environ trois mille élèves du primaire et du secondaire et plus de cent élèves de l'éducation des adultes et de la formation professionnelle.

Ressources matérielles

Le service des ressources matérielles de la commission scolaire poursuit l'exécution des travaux de rénovation pour rendre plus attrayants et sécuritaires nos établissements d'enseignement.

L'enveloppe totale autorisée par le MELS pour l'amélioration et le maintien des bâtiments s'est élevée à 2,4 millions \$ dans le cadre des mesures ministérielles « Maintien des bâtiments » et « Résorption du déficit d'entretien », ainsi que du budget « Maintien d'actifs » de la commission scolaire.

Les travaux ont été répartis dans les différents établissements :

➤ CEHG :	925 000 \$
➤ ESSC :	32 000 \$
➤ Rucher :	190 000 \$
➤ Cœur de la Gatineau :	433 000 \$
➤ Primaire Pontiac :	480 000 \$
➤ F.G.A. & F.P et autres bâtiments :	320 000 \$

Cette vague de projets se démarquait principalement par des rénovations visant les installations sanitaires dans nos établissements, ainsi que par des interventions faites dans le cadre du programme « Amélioration de l'accessibilité aux personnes handicapées ».

Dans le dossier éconergétique, les commissaires ont accepté la proposition d'Ecosystem. Afin de rencontrer les exigences du MELS en regard à la baisse de consommation énergétique visée pour l'année 2010, la CSHBO a donné l'autorisation à cette entreprise de réaliser une étude détaillée.

Finalement, nous avons été victimes d'un imprévu en 2009-2010 d'une nature assez particulière. Nous avons dû procéder à la décontamination d'un terrain à l'Île-du-Grand-Calumet suite à un réservoir de mazout laissé sous terre il y a plusieurs années.

Ressources humaines

Le mandat du service des ressources humaines demeure toujours de s'assurer de la qualité du service offert par le personnel. Maximiser cette qualité implique de recruter les meilleures candidates et candidats et de faire en sorte que leur milieu de travail puisse leur permettre de s'épanouir professionnellement et personnellement, afin qu'ils aient le goût de demeurer parmi nos communautés.

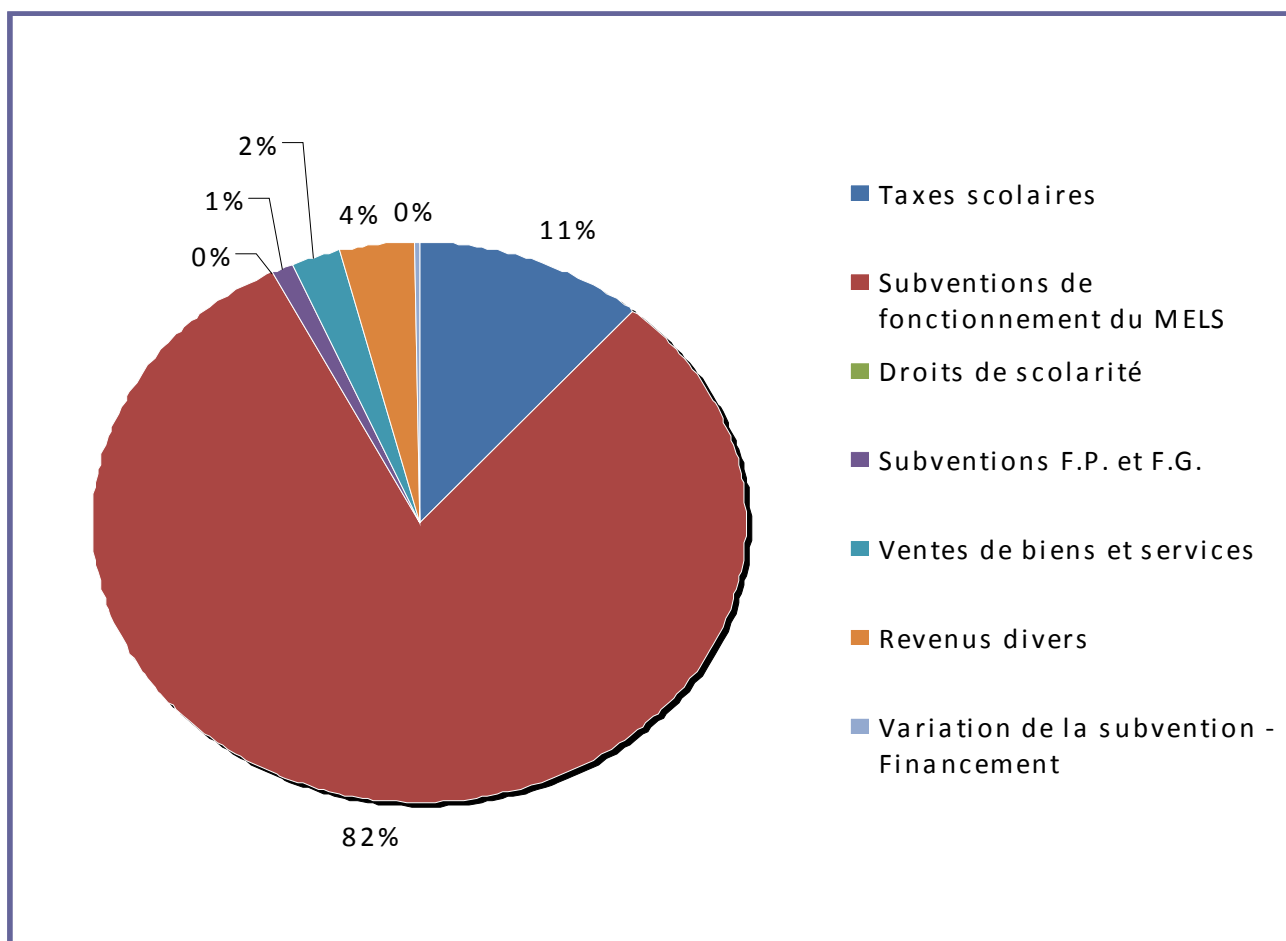
L'action du comité qualité de vie revêt donc un sens déterminant dans ce processus. Les dix rencontres en visites universitaires, les cinq rencontres du comité qualité de vie, notre apport au nouveau fonctionnement du comité complicité emploi, les trois rencontres avec le personnel du centre administratif, les formations offertes pour les différentes catégories de personnel, les 35 inscriptions au premier colloque du personnel autre qu'enseignant, les groupes de pratiques réflexives, sont autant d'actions qui nous permettent d'actualiser nos objectifs.

Aussi, l'engouement pour la formation des pairs aidants constitue une facette importante de l'implication du comité qualité de vie dans notre organisation et un apport important au support et à l'intégration de tout notre personnel.

Finalement, la participation de près de 120 personnes à notre soirée des retraités et du personnel, marquée entre autres par la présence des élèves de l'école de cirque, a beaucoup contribué au développement de notre culture organisationnelle.

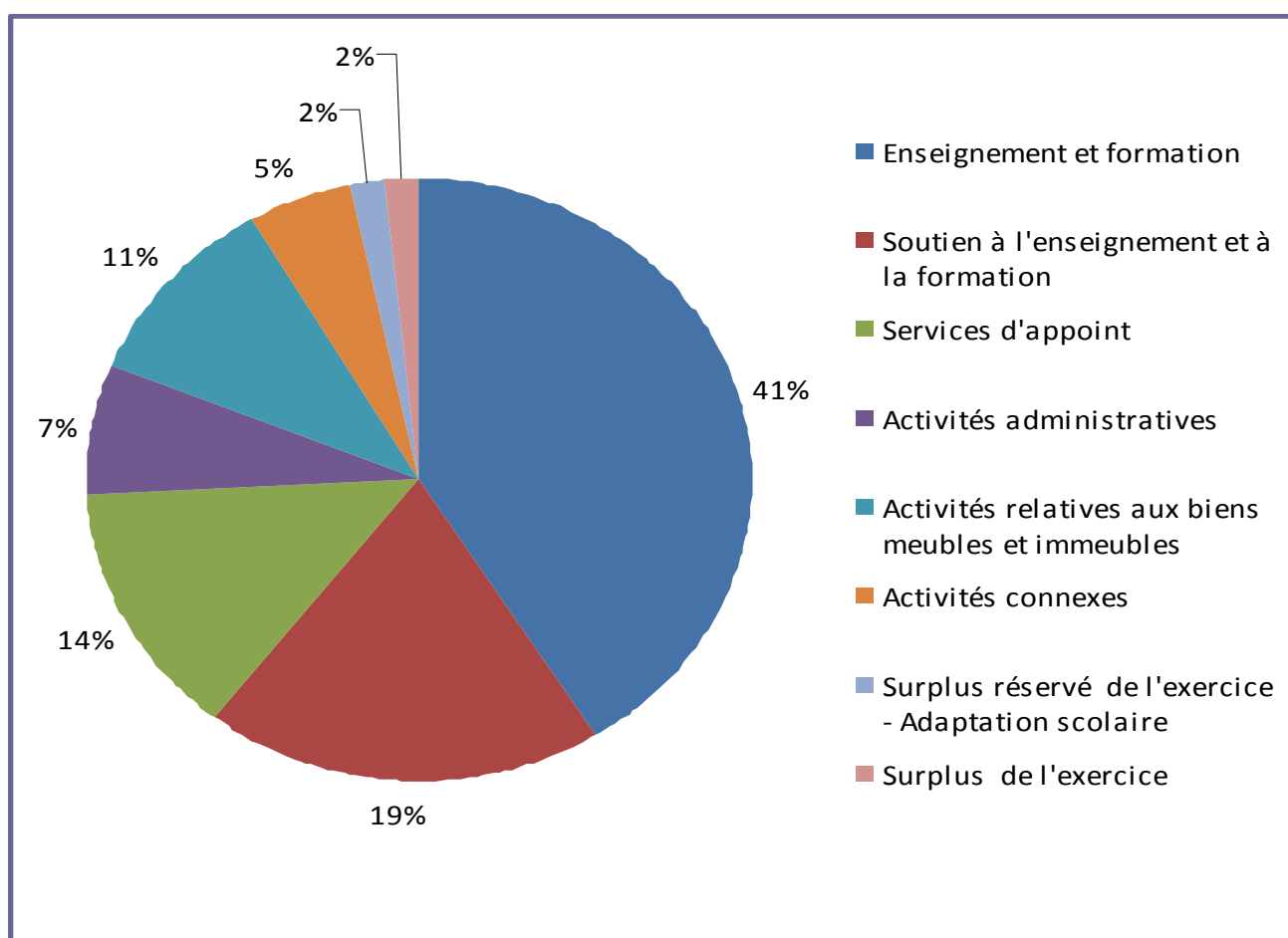
Résultats financiers

<u>REVENUS</u>	<u>En %</u>
Taxes scolaires	4 933 541 \$ 11%
Subventions de fonctionnement du MELS	35 544 617 \$ 81%
Droits de scolarité	69 897 \$ 0%
Subventions F.P. et F.G.	423 002 \$ 1%
Ventes de biens et services	1 087 100 \$ 2%
Revenus divers	1 637 185 \$ 4%
Variation de la subvention - Financement	82 906 \$ 0%
TOTAL	43 778 248 \$ 100%



Résultats financiers (suite)

<u>DÉPENSES</u>		En %
Enseignement et formation	17 994 098 \$	41%
Soutien à l'enseignement et à la formation	8 479 466 \$	19%
Services d'appoint	5 963 445 \$	14%
Activités administratives	3 049 022 \$	7%
Activités relatives aux biens meubles et immeubles	4 597 113 \$	11%
Activités connexes	2 228 196 \$	5%
Surplus réservé de l'exercice - Adaptation scolaire	695 282 \$	2%
Surplus de l'exercice	771 626 \$	2%
TOTAL	43 778 248 \$	100%



Déclaration de services aux citoyens et citoyennes

Suite à l'adoption de la loi 88, la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais a élaboré une *Déclaration de services aux citoyens et citoyennes* pour préciser ses engagements au niveau des services dispensés et leur qualité. Voici le texte de cette *Déclaration*.

Notre vision

*«Une commission scolaire qui s'engage activement dans la mise en place d'une **culture de réussite**, axée sur l'excellence, l'ouverture au changement et l'émergence d'une relève de qualité, tout en contribuant au développement de son milieu.»*

(Planification stratégique 2007-2012, CSHBO)





Notre mission

«La commission scolaire a pour mission d'organiser, au bénéfice des personnes relevant de sa compétence, les services éducatifs prévus par la présente loi et par les régimes pédagogiques établis par le gouvernement. La commission scolaire a également pour mission de promouvoir et valoriser l'éducation publique sur son territoire, de veiller à la qualité des services éducatifs et à la réussite des élèves en vue de l'atteinte d'un plus haut niveau de scolarisation et de qualification de la population et de contribuer, dans la mesure prévue par la loi, au développement social, culturel et économique de sa région.»

(Article 207.1 de la Loi sur l'instruction publique)






Nos valeurs

Pour assurer le bon développement de la commission scolaire, nous croyons :

-  ...que la **loyauté**, la **transparence**, l'**honnêteté**, l'**équité**, la **justice**, le **respect** et la **cohérence** sont des éléments essentiels à l'éthique qui doit gouverner nos actions; ...
-  ...que l'**effort**, la **continuité** et l'**engagement** sont à la base de la persévérance; ...
-  ...que le souci de l'**excellence** et de la **qualité** sont les gages de la rigueur de notre travail;...
-  ...et que le **respect du milieu** est important pour la qualité de l'environnement où opère la commission scolaire.

Nos orientations

Conformément aux dispositions de son plan stratégique 2007-2012, la commission scolaire a défini plusieurs priorités, regroupées autour de cinq grandes orientations :

-  *«La réussite et la persévérance de chaque élève, jeune et adulte, et la diversification des voies de formation»*
-  *«Une qualité de vie professionnelle à l'intérieur de notre organisation»*
-  *«Une structure organisationnelle qui agit dans le respect des rôles et de la culture des entités géographiques qui composent la commission scolaire»*
-  *«Un réseau de télécommunication exploité de façon optimale»*
-  *«Une organisation qui est un partenaire reconnu dans le développement socio-économique des deux régions qu'elle dessert»*

Nos services

La Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais offre aux jeunes une large gamme de services éducatifs à travers un réseau comptant dix-huit écoles primaires, une école primaire et secondaire et deux écoles secondaires.

Elle dispose également d'un établissement dédié à l'éducation des adultes (quatre points de service) et de deux centres de formation professionnelle (trois points de service).

Nos engagements

Nous voulons offrir à la population de la Vallée de la Gatineau et du Pontiac des services éducatifs de la plus haute qualité possible et, pour y parvenir, **nous nous engageons** à :

- ✚ Favoriser l'accessibilité de nos services;
- ✚ Appuyer et accompagner nos établissements;
- ✚ Faciliter la mise en place de l'offre de services en région des institutions d'enseignement supérieur;
- ✚ Favoriser l'émergence d'une culture de réussite;
- ✚ Veiller à ce que les membres de notre personnel disposent des outils dont ils ont besoin;
- ✚ Assurer une bonne gestion de nos ressources, dans un esprit d'équité et d'efficacité;
- ✚ Veiller à la santé de nos élèves et des membres de notre personnel;
- ✚ Favoriser une bonne maîtrise de la langue française auprès de nos élèves et des membres de notre personnel;
- ✚ Agir en concertation avec nos partenaires de la communauté.

Pour nous rejoindre

Si vous désirez nous contacter, vous pouvez nous rejoindre aux coordonnées suivantes.

Secrétariat général
Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais
331, rue du Couvent
Maniwaki (Québec)
J9E 1H5

Téléphone : (819) 449-7866, poste 16228

Sans frais (888) 831-9606, poste 16228

Télécopieur : (819) 449-2636

Courriel : info@cshbo.qc.ca

Convention de partenariat

Amorcée en mars 2008, la démarche de gestion axée sur les résultats s'est poursuivie en 2009-2010, à l'occasion des travaux entourant l'élaboration de la convention de partenariat entre la commission scolaire et le ministère. Huit rencontres avec les directions d'établissement, le service des ressources éducatives, le service des ressources technologiques, de l'organisation et du transport scolaire et la direction générale auront permis d'en arriver à la signature de notre convention de partenariat en juillet 2010.

Dates des rencontres :

10 septembre 2009

10 décembre 2009

04 mai 2010

06 octobre 2009

2 février 2010

08 juin 2010

12 novembre 2009

31 mars 2010

CONVENTION DE PARTENARIAT

Ce qu'a apporté la démarche :

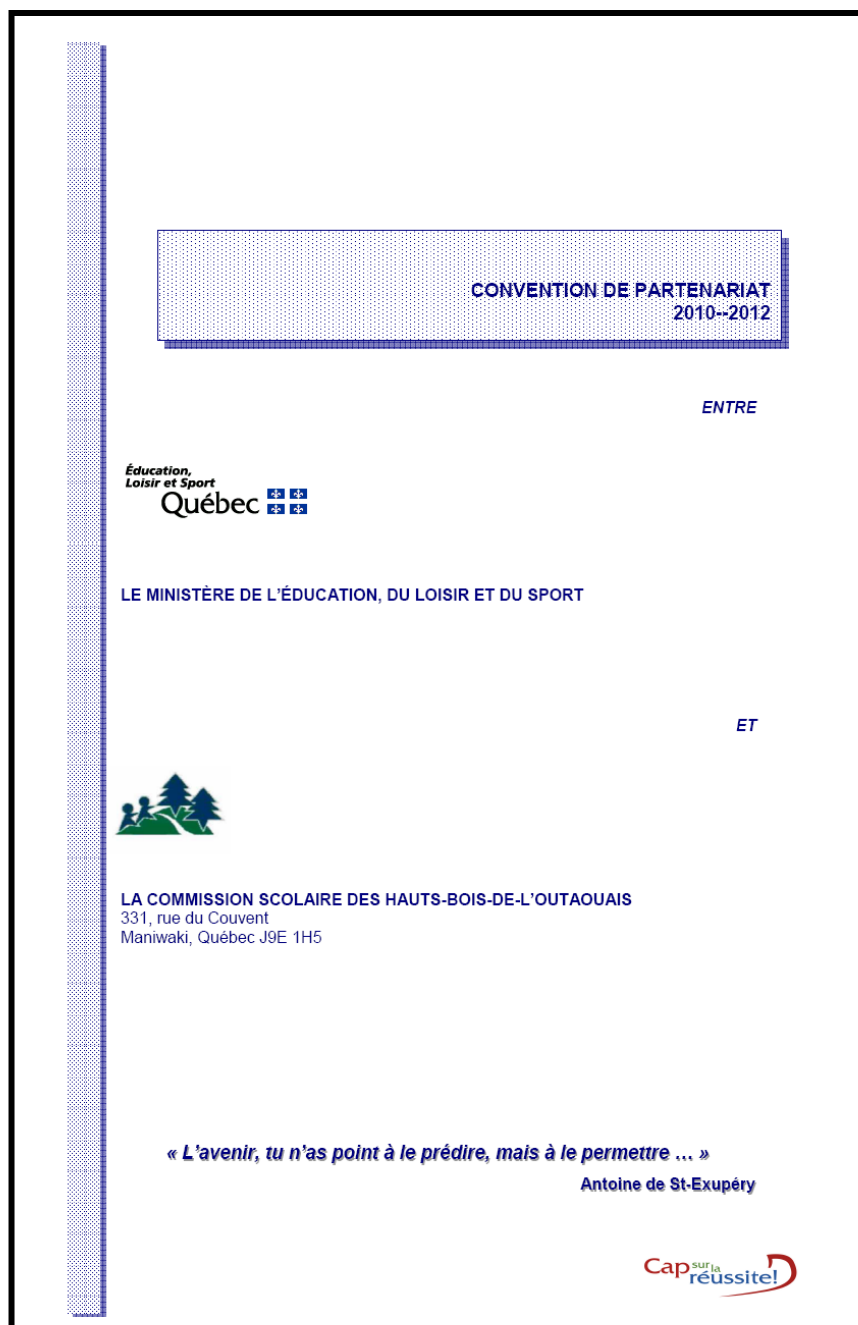
Appropriation de la philosophie de la gestion axée sur les résultats à l'aide d'activités autour des capsules de M. Pierre Collerette.

Analyse de notre situation en regard de nos résultats :

- *recensement des actions dans les écoles*
- *élaboration d'actions et de stratégies*

Détermination de cibles réalistes visant l'amélioration de nos résultats

Rédaction et validation des éléments constitutifs de la convention de partenariat



Pour l'année scolaire 2009-2010, le conseil des commissaires de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais a reçu un total de cinq (5) plaintes venant de parents d'élèves.

Ces plaintes ont fait l'objet de discussions lors de la rencontre du 29 septembre 2010 du conseil des commissaires et des suivis ont été apportés lorsqu'approprié.

Protecteur de l'élève

Une des dispositions majeures de la loi 88 portait sur la notion de Protecteur de l'élève. Chaque commission scolaire doit désormais nommer un Protecteur de l'élève, auquel peut s'adresser tout plaignant «insatisfait de l'examen de sa plainte ou du résultat de cet examen» (article 220.2 de la *Loi sur l'instruction publique*).

Au mois de mars, le conseil des commissaires a nommé Mme Louise Ménard au poste de Protecteur de l'élève, avec un mandat de trois ans, tandis que M. Reynald Labelle était désigné substitut. Dans les deux cas, l'entrée en fonction était fixée au 1^{er} juin 2010. Au cours de la même séance de mars, les commissaires ont adopté une entente avec la Commission scolaire des Portages-de-l'Outaouais et la Commission scolaire Pierre-Neveu, afin de faire en sorte que les services de la Protecteur de l'élève et de son substitut soient partagés entre les trois commissions scolaires.




En mai 2010, le conseil des commissaires a aussi adopté un règlement relatif à la procédure d'examen des plaintes formulées par les élèves ou leurs parents. Les commissaires ont également nommé, par voie de résolution, le directeur général, M. Harold Sylvain, au titre de responsable de l'examen des plaintes. Le directeur général adjoint a été désigné comme son substitut.

Protecteur de l'élève :

Mme Louise Ménard

En poste depuis le 1er juin 2010

Territoire desservi :

-  Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais
-  Commission scolaire des Portages-de-l'Outaouais
-  Commission scolaire Pierre-Neveu

Adresse postale au Québec :

9, rue Laurier
CP 1162
Gatineau (Québec)
J8X 3X0

Adresse courriel :

info@protecteureleve.qc.ca

Téléphone (sans frais) :

1-877-409-5719

Conseil des commissaires



Siège no. 1
Mme Diane Nault
Présidente
Membre du comité
exécutif



Siège no. 2
**M. Charles
Langevin**



Siège no. 3
M. Daniel Moreau
Vice-président
Membre du comité
exécutif



Siège no. 4
**Mme Janique
Lachapelle**



Siège no. 5
**Mme Rachel
Cadieux**
(jusqu'en oct. 2009)
**Mme Marise
Veilleux**
(depuis nov. 2009)



Siège no. 6
**Mme Madeleine
Aumond**
Présidente du
comité exécutif



Siège no. 7
**Mme Chantal
Tremblay**



Siège no. 8
M. Bernard Caron



Siège no. 9
M. Éric Éthier
Membre du comité
exécutif

Principales décisions 2009-2010

Voici les principales discussions et décisions survenues en 2009-2010.

26 août 2009

- Présentation des priorités des gestionnaires pour 2009-2010.
- Adoption d'une résolution sur le protocole d'entente relatif au projet de laboratoire rural.
- Présentation du bilan du plan d'action 2008-2009.
- Adoption d'une entente de scolarisation avec la Commission scolaire des Draveurs, concernant la clientèle de Denholm.
- Présentation de la liste des demandes pour les programmes «Maintenance des bâtiments» et «Résorption du déficit d'entretien».
- Nomination d'un commissaire sur le comité d'évaluation pour le projet d'économie d'énergie.

30 septembre 2009

- Formation des comités du conseil.

28 octobre 2009

- Adoption du plan d'action 2009-2010.
- Adoption du plan de communication 2009-2010.
- Demande de reconduction du programme «Famille – école – communauté».

25 novembre 2009 (ajournée au 3 décembre 2010)

- Adoption d'une résolution demandant la création de quatre circonscriptions électorales scolaires supplémentaires.
- Désignation de la personne chargée de l'application du code d'éthique et de déontologie des commissaires.
- Adoption des états financiers 2008-2009.

Conseil des commissaires (suite)



Siège no. 10

**M. Damien
Lafrenière**

Vice-président du
comité exécutif



Siège no. 11

M. Jacques Pilon



Siège no. 12

**Mme Denise
Miron Marion**

Membre du comité
exécutif



Siège no. 13

**M. Jacques
Masseau**



Siège no. 14

**Mme Annette
Dumouchel**

Membre du comité
exécutif



Siège no. 15

**Mme Guylaine
Marcil**



Commissaire parent
représentant le primaire

Mme Chantal Lamarche

Membre du comité exécutif



Commissaire parent
représentant le secondaire

Mme Marielle Roy

Membre du comité exécutif

Principales décisions 2009-2010 (suite)

27 janvier 2010

- Adoption du rapport annuel 2008-2009.
- Formation d'un comité de travail sur la problématique de la drogue.
- Adoption de la Politique relative au maintien ou à la fermeture d'école et autres changements des services éducatifs.

24 février 2010

- Adoption d'une demande d'emprunt pour le projet d'économie d'énergie.

31 mars 2010

- Adoption du Règlement sur la procédure de l'examen des plaintes formulées par les élèves ou leurs parents.
- Nomination de la Protectrice de l'élève.

28 avril 2010

- .Adoption du projet des règles budgétaires 2010-2011.

19 mai 2010

- Adoption de la liste des gestionnaires des établissements et du centre administratif.
- Adoption des modifications à la Politique des frais de déplacement.
- Adoption du Règlement sur la procédure de l'examen des plaintes formulées par les élèves ou leurs parents.
- Adoption du bilan 2009-2010 du comité environnemental.

30 juin 2010

- Adoption de la convention de partenariat entre le MELS et la CSHBO.
- Adoption du budget 2010-2011 de la CSHBO.

Code d'éthique et de déontologie

Lors de sa séance de novembre 2009, le conseil des commissaires a désigné la personne chargée de l'application du code d'éthique et de déontologie, soit Me Thierry Usclat, avec un mandat de trois ans. Les commissaires ont aussi nommé un substitut, en la personne de Me Jean Faullem. Ces deux nominations résultaient des nouvelles dispositions amenées par la loi 88.

DEVOIRS ET OBLIGATIONS DU COMMISSAIRE

Responsabilités d'ordre général

- Le commissaire respecte son engagement d'honneur.
- Le commissaire exerce ses fonctions dans le respect des lois et des chartes établies.

Responsabilités envers la communauté

- Le commissaire respecte les droits de toutes et tous.
- Le commissaire s'assure de la plus grande équité possible dans l'offre des services à la communauté.
- Le commissaire consulte les citoyens de leur communauté et informe le conseil des commissaires des besoins et des attentes de leur circonscription.
- Le commissaire doit concilier ses fonctions de représentant du parent, du contribuable, du citoyen et être à l'écoute de leurs attentes.
- Le commissaire veille à la pertinence et la qualité des services éducatifs offerts par la commission scolaire, tout en s'assurant de l'efficacité et de l'efficience de la gestion des ressources humaines, des ressources matérielles et des ressources financières.

Responsabilités envers la commission scolaire

- Le commissaire fait preuve de fidélité et de respect envers les orientations, les priorités, les règlements, les politiques et les décisions établis par le Conseil.
- Le commissaire fait preuve de respect et de courtoisie dans ses relations avec les autres membres du Conseil.
- Le commissaire est solidaire des décisions du Conseil et doit en favoriser l'exécution.
- Le commissaire veille aux intérêts de la commission scolaire.
- Le commissaire fait preuve de rigueur dans les analyses qu'il fait et les jugements qu'il porte.
- Le commissaire est tenu au secret et à la discrétion sur tout document et renseignement de nature confidentielle, obtenu dans l'exercice de ses fonctions, même lorsqu'il n'est plus en exercice.
- Le commissaire assume ses devoirs de disponibilité et d'assiduité aux séances du Conseil et aux comités où il a accepté de participer.
- Le commissaire évite d'être placé en conflit d'intérêts ou en apparence de conflits d'intérêts et évite toute situation où son intérêt personnel peut l'influencer dans l'exercice de ses fonctions.

Responsabilités envers le personnel et les élèves

- Le commissaire exerce son rôle et ses responsabilités sans discrimination pour l'ensemble des personnes relevant de ses compétences.
- Le commissaire s'applique à favoriser, dans le l'adoption des politiques et règlements, la poursuite des valeurs promues par la commission scolaire.
- Le commissaire fait preuve de respect et de courtoisie dans ses relations avec le personnel œuvrant dans son organisation.

En 2009-2010, aucune plainte n'a été émise relativement au code d'éthique et de déontologie.

Comité de parents

Composé de six représentants, le comité de parents, l'an dernier, a siégé à six reprises (3 novembre 2009, 1^{er} décembre 2009, 19 février 2010, 9 mars 2010, 27 avril 2010 et 9 juin 2010) et a également tenu une rencontre conjointe avec le comité consultatif pour les élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage (27 avril 2010).

Le comité a traité de nombreux dossiers impliquant les parents, a été consulté sur divers sujets et a participé aux activités de la Fédération des comités de parents du Québec.

La CSHBO tient à remercier les personnes qui ont siégé au comité de parents en 2009-2010 : merci de votre disponibilité, de votre enthousiasme et de votre intérêt envers les élèves de nos écoles.

Membres – 2009-2010

Déléguées

- 001 **Mme Marielle Roy**
Représentant de l'établissement Sieur-de-Coulonge
Présidente du comité de parents
Parent commissaire (secondaire)
- 002 **Mme Kimberley Lévesque**
Représentante de Pontiac Primaire
- 003 **Mme Chantal Lamarche**
Représentante de l'établissement Cœur-de-la-Gatineau
Vice-présidente du comité de parents
Parent commissaire (primaire)
- 004 **M. Marc Vigneault**
Représentant de l'établissement Le Rucher
de la Vallée-de-la-Gatineau
Délégué au comité consultatif de transport
- 005 **Mme Manon Mercier**
Représentante de l'établissement Cité étudiante
de la Haute-Gatineau
- Mme Vicky Roy**
Représentante du comité consultatif pour les élèves
Handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage

Substituts

- Mme Sylvie Bertrand
- Mme Mona Donnelly
- Mme Nadine Pinton
- (Poste vacant)*
- Mme Marie-Claude Mercier

Réalisations des établissements

Cité étudiante de la Haute-Gatineau

SOL s'implante à la CÉHG



Après une phase d'expérimentation au printemps dernier, le programme SOL s'implante durablement à la Cité étudiante. Le programme SOL («Silence, on lit!»), c'est un programme visant à inciter les élèves à lire. À tous les jours, pendant vingt minutes, les élèves (et les enseignants) doivent prendre un livre ou une revue, voire leurs notes de cours, et de le lire. Le programme a été expérimenté au mois de mai 2009 et les résultats ont été très positifs.

Le Rucher de la Vallée de la Gatineau

«Le plaisir des mots»

Lancé par une enseignante de Messines, Chantal Beaudoin, le concours d'épellation «Le plaisir des mots» s'est propagé rapidement à tout l'établissement et a suscité chez les jeunes beaucoup d'enthousiasme. En tout, 147 élèves se sont inscrits. Après deux séances d'élimination, la grande finale, en mai 2010, a rassemblé trente participants et permis de déterminer deux grandes gagnantes : Molly Galipeau et Sandrine Proulx.



Primaire Pontiac

Un cirquethon humanitaire

Les enseignants et les élèves de l'école Jean-Paul II (L'Envolée), de Campbell's Bay, ont organisé un cirquethon le 21 décembre, afin de venir en aide à une camarade atteinte du lymphome de Burkitt. Pour ramasser des fonds, les enseignants et les élèves de l'école se sont retroussés les manches, ont déniché des commanditaires et ont mis sur pied un cirquethon. Cette belle initiative leur a permis de recueillir plusieurs milliers de dollars.



Établissement des adultes CSHBO

Tournage d'un lip dub



En février 2010, le tournage d'un lip dub sur l'air de la chanson à succès «Et c'est pas fini» a demandé un beau travail d'équipe de la part des élèves et des membres du personnel du centre Notre-Dame-du-Désert. Ce lip dub (un genre de clip musical, mais tourné d'une seule prise, du début à la fin d'une chanson, avec une caméra en mouvement) a été dévoilé en mars, à l'occasion d'une activité spéciale tenue dans le cadre de la Semaine québécoise des adultes en formation.

Réalisations des établissements (suite)

CFP de la Vallée de la Gatineau

500 000 \$ pour un laboratoire rural



Grâce à une aide financière de 500 000 \$ du programme des laboratoires ruraux, annoncée en novembre 2009, le CFP Vallée de la Gatineau offrira un cours en récréotourisme et implantera un centre de formation dans la Forêt de l'Aigle, afin de former une main-d'œuvre compétente dans un secteur en plein développement, considéré comme une alternative pour les milieux touchés par la crise forestière.

Sieur-de-Coulonge

Chasseurs de dragons : une aventure de trois ans

En avril 2010, la présentation de la pièce «Les chasseurs de dragon III : les origines» a mis un terme à une aventure qui s'est déroulée pendant trois années. En effet, en 2007-2008, une cinquantaine d'élèves de secondaire 3 se sont inscrits à l'option arts dramatiques, avec l'enseignant David Laflèche, et ont réalisé une pièce de théâtre, «Les chasseurs de dragon». Ensuite, le même groupe, l'année suivante, a produit la pièce «Les chasseurs de dragon II : l'invasion».



Cœur-de-la-Gatineau

Un tout premier bal des finissants

Le bal des finissants et finissantes de l'école secondaire de Gracefield a eu lieu le 26 juin 2010 et c'était la toute première fois qu'une cohorte de cinquième secondaire gradue à l'école de Gracefield. «C'est le premier bal des finissants de l'histoire de l'école et c'est un grand jour pour tous. Certains des diplômés sont entrés à l'école à l'âge de cinq ans, pour la maternelle, et ont fait toute leur éducation primaire et secondaire à l'école», de dire le directeur de l'école, Michael Mercier



CFP Pontiac

Inauguration du Centre multiservice



Le 26 octobre 2009, la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais et la Commission scolaire Western Quebec ont inauguré le Centre de formation multiservice du Pontiac un projet ayant requis un financement de plus d'un million \$. Situé à Campbell's Bay, ce centre héberge une formation en ébénisterie, offerte dans les deux langues officielles du Canada, selon une formule originale qui reflète bien la réalité du Pontiac, région où francophones et anglophones cohabitent depuis un siècle et demi.



Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

*331, rue du Couvent
Maniwaki (Québec)
J9E 1H5*

Téléphone : 819.449.7866
Sans frais : 888.831.9606
Courriel : info@cshbo.qc.ca

Internet : www.cshbo.qc.ca